



CONCOURS DE SCÉNARIO
SUR LA LUTTE CONTRE LES
VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES

OBJECTIF
VÉNUS

Amnesty International



Cahier n°7

LES MARIAGES FORCÉS ET LES CRIMES D'HONNEUR

BANDE DESSINÉE
RÉALISÉE PAR LE GROUPE ECOLE
AMNESTY DE L'INSTITUT SAINT-CHARLES
DE PERUWELZ

CAHIER PÉDAGOGIQUE PAR
L'ASSOCIATION «LA VOIX DES FEMMES»



www.objectifvenus.be

Avec le soutien de la Ministre-Présidente de la Communauté française





Un jour, quelque part...



Aux fiançailles de Sofia et Charles, merci, mes chers enfants!

CLAP CLAP



Et bien Sofia, tu es plus une tête!

Né non pas Sarah!!

Toi aussi tu devrais d'un truc des gens. Tu en as 18 ans maintenant!



Gui, Gui, comme je n'aurais le divorce, Sofia sera une épouse parfaite, brillante à mes côtés pour me faire honneur, parfaite femme au foyer! Non, je suis certain qu'elle me peut être qui une... bla bla bla

bla bla bla

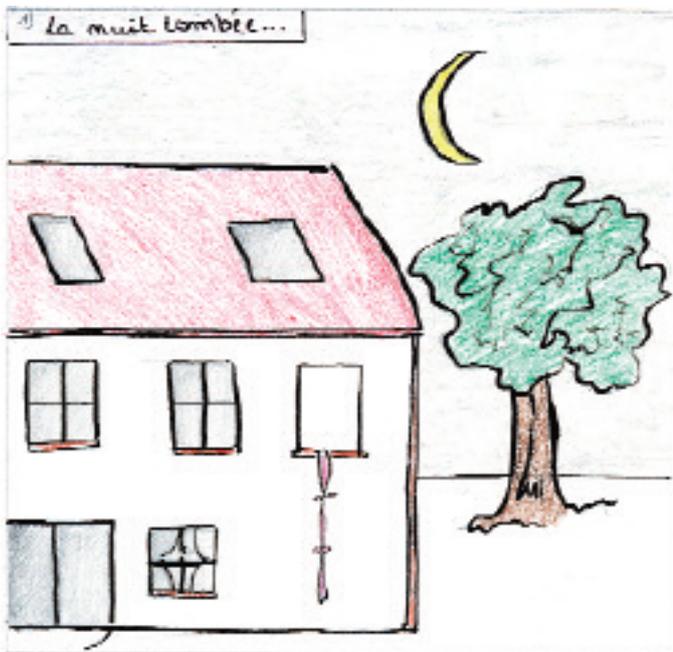


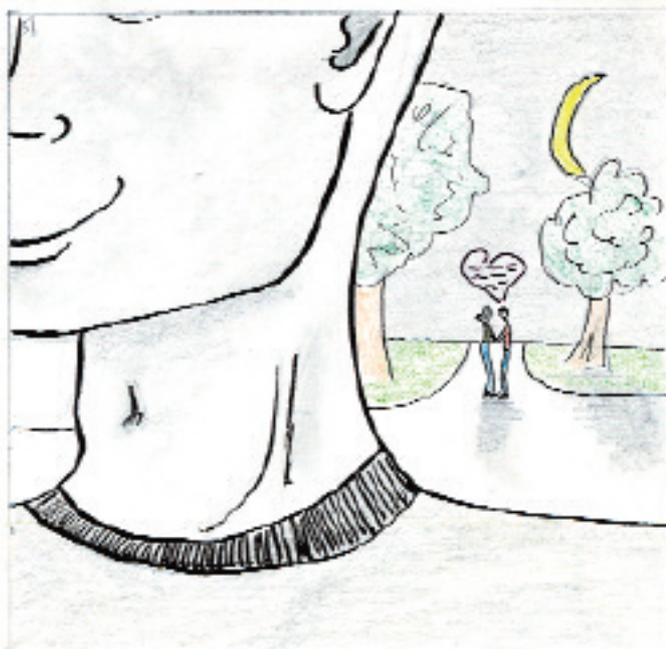
NON, MAIS TU L'ENTENDS!! Comment peut-on vouloir que je l'épouse??? C'est dans mon monde libre, non?? Et puis j'aimerais l'autre!!

L'autre? Ne me dis pas que tu n'aimerais pas...

Si je te retournais d'ailleurs ça non ça part!!

Oh, Sofia...



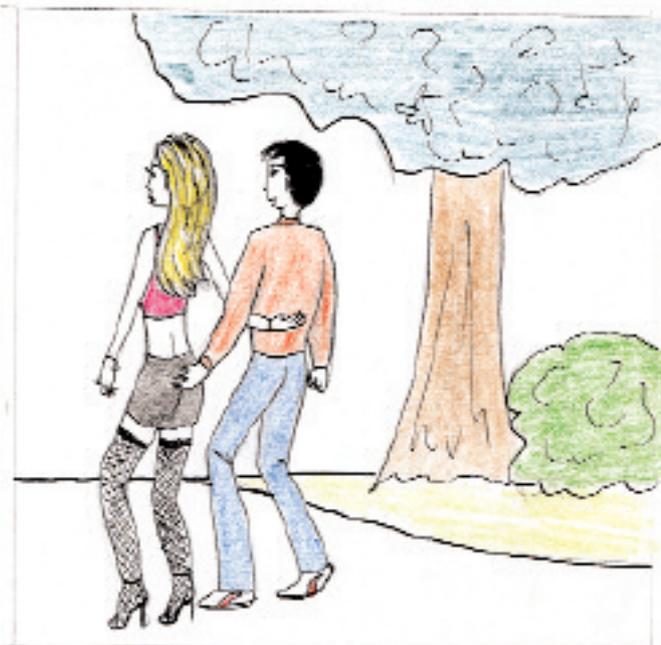
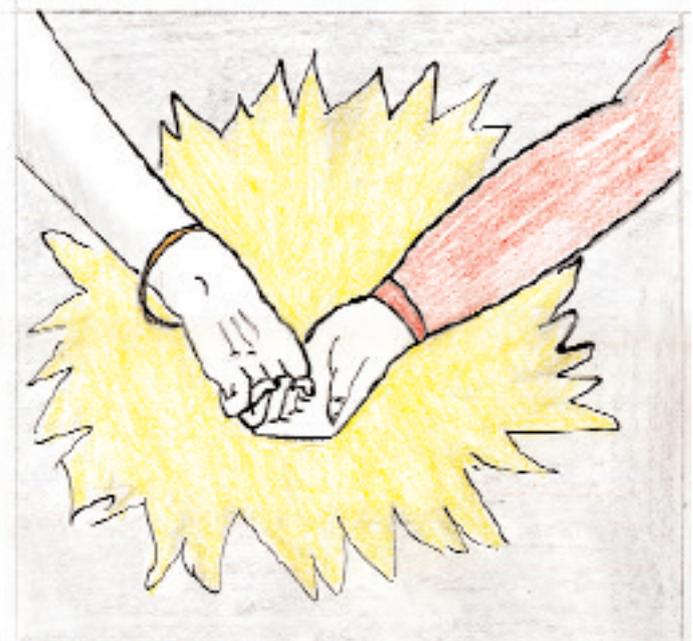














LES MARIAGES FORCES ET LES CRIMES D'HONNEUR

Remarque : ce qui suit puise ses sources dans une expérience de travail de terrain au sein de l'asbl «La Voix des Femmes» depuis plus de 16 ans, rien ne peut donc être généralisé. Cependant, cette expérience reflète bien une réalité complexe.

La question du mariage forcé a été à la une de l'actualité («à la mode») depuis deux ans. Cette problématique est préoccupante d'autant plus qu'elle concerne souvent des jeunes en recherche, en construction et fragilisés par un contexte de vie et un futur incertain.

Il s'agit, en effet, parfois de jeunes issus de milieux défavorisés, avec un cursus scolaire non valorisé : soit parce que le jeune est en échec, soit parce que sa réussite n'est pas reconnue par son entourage et sa famille. D'un autre côté, la situation économique offre bien souvent les perspectives d'un avenir peu radieux vu le taux de chômage et les exigences du marché de l'emploi.

Dans ces circonstances, il est plus que probable que le mariage et la fondation d'une famille soient appréhendés comme un projet de vie accessible et réalisable. Le mariage est dans l'esprit de tout un chacun un événement heureux qui souvent est fêté et célébré en grande pompe par toute la famille des deux conjoints.

Or, le mariage forcé est une union où l'un des conjoints ou les deux se voient obligés d'épouser quelqu'un dont il ne veut pas. On pense souvent aux filles comme étant les victimes les plus nombreuses de tels mariages. Ce ne peut être un point de départ positif pour le couple qui va se former et la famille qui va en sortir.

S'il est vrai qu'en général, il sera plus souvent tenu compte de l'avis des garçons, il ne faut toutefois pas négliger la proportion des jeunes garçons qui eux aussi épousent 'le choix de leurs parents' à contre cœur. Pour les garçons, le 'oui' suite aux pressions est d'autant plus facile qu'après, il aura tout le loisir de fréquenter la fille de son choix malgré son mariage.

Cependant, le phénomène, bien que persistant dans une certaine mesure, est loin d'être en augmentation si on tient compte du fait que ce sont les populations elles-mêmes qui sont de plus en plus nombreuses et les jeunes qui osent de plus en plus se rebeller.

Dans tous les cas, il s'agit de pratiques à condamner et le travail consiste à mettre cette question dans un cadre plus large d'apprentissage de la démocratie, des droits humains, de communication non violente, de construction de projets d'avenir, de réussite scolaire et professionnelle...

**PISTES PROPOSEES
PAR L'ASSOCIATION «LA VOIX DES FEMMES»**



COMMENT UN MARIAGE FORCÉ PEUT-IL SE MANIFESTER ?

Spontanément ou suite à un entretien plus approfondi, le jeune fait part de sa crainte d'être marié de force. Le travail de prévention consiste à insister sur le fait que sans le consentement des deux conjoints, le mariage n'est pas possible. Il faut donc soutenir le jeune face à la pression et dire que si cela devient insupportable, il existe des maisons d'accueil pour jeunes filles ou pour jeunes garçons. Il est important de bien insister sur le fait que le mariage n'est pas une solution pour se débarrasser de problèmes relationnels avec ses parents. En entretien, il ne faut pas perdre de vue les risques de rupture avec la famille et bien discuter avec les jeunes pour mesurer sa capacité à y faire face. De même, après la rupture, proposer de rétablir un contact avec la famille via une personne de confiance : la mère, une sœur, une tante ou même une voisine ne fusse que pour rassurer la famille. Dans les faits, très peu de jeunes filles arrivent à ce stade et après un ou deux entretiens, elles résolvent leur situation sans que l'on sache comment.

Dans tous les cas, il s'agit de jeunes envoyés par un(e) assistant(e) social(e), un centre PMS ou un médiateur scolaire ; ils ne viennent jamais seuls. D'où l'importance du rôle que jouent ces praticiens dans l'écoute et le diagnostic de ce problème.

Parfois, le jeune veut se défaire d'un mariage forcé auquel il a consenti et qu'il souhaite faire annuler. Là, il s'agit de bien démontrer qu'il est extrêmement difficile d'annuler un mariage qui a été valablement conclu et qu'il faudra certainement passer par un divorce. Celui-ci est aussi très compliqué. Ainsi, même pour un divorce par consentement mutuel, les époux doivent avoir un certain âge et une certaine durée de mariage. En outre, très souvent, le conjoint, humilié, refusera de mettre facilement fin au mariage (surtout s'il y a une régularisation de séjour en jeu).

L'expérience nous démontre que cette pratique se retrouve dans diverses communautés. Dans toutes les cultures il y a des personnes qui mettent des limites à la tolérance face à la différence en matière de mariage. La tolérance devient plus difficile quand elle concerne des relations plus proches et intimes.

QUELLES SONT LES RESSOURCES ?

Sur Bruxelles, à notre connaissance, les deux associations suivantes ont une expérience de gestion de cas de mariage forcé :

« GAMS BELGIQUE »

11, rue Brialmont
1210 Bruxelles
tel : 02/219 43 40
info@gams.be

« LA VOIX DES FEMMES »

20, rue de l'Alliance
1210 Bruxelles
tel : 02/218 77 87
fax : 02/219 60 85
lavoixdesfemmes@skynet.be
Personne de contact : Khadija KHOURCHA



PROPOSITIONS

D'ANIMATIONS À PARTIR DE LA BD :

1. inviter le groupe à imaginer et à écrire une autre fin à cette histoire.
2. inviter le groupe à une discussion en sous-groupes de +/- 5 personnes autour des questions : à votre avis dans cette histoire qu'est-ce qui est possible, impossible dans ta famille ? Explique.
3. faire faire une recherche juridique : que dit la loi belge en matière de mariage : quels sont les droits et devoirs des futurs époux ? une recherche plus sociologique : comment les gens se marient-ils ? Epouse-t-on n'importe qui ? (niveau d'étude, «classe» sociale, religion, parti politique...)
4. faire faire une enquête pour voir ce que signifie le 'mariage' pour les gens ; pourquoi se marie-t-on ?... et ce auprès de femmes et d'hommes de différentes générations et de différentes cultures.
5. inviter les jeunes à un débat autour du crime d'honneur : qu'est-ce que c'est ? l'honneur, c'est quoi ? qu'est-ce qui pourrait «salir» ton honneur ? Comment réagiras-tu pour le 'rétablir' ?
6. inviter les jeunes à une discussion sur les différences de genre : aurait-on pu imaginer le rôle de Sofia pris par un jeune homme ? Pourquoi ? Explique. Quels sont les différences qu'il y a entre homme et femme par rapport au rôle qu'il joue, à leur statut et en matière d'honneur ? Explique.
7. inviter les jeunes à un brainstorming en forme d'étoile autour du mot «mariage» et/ou autour du mot «honneur». On inscrit le mot au centre au tableau et à tour de rôle chacun dit un mot en lien avec le mot central. Ensuite, refaire la même chose avec les mots qui ont été cités.
8. faire jouer l'histoire de la BD par les jeunes en leur demandant d'incarner vraiment les personnages. Ensuite, les inviter à une discussion où chacun répond à deux questions : pourquoi il a agi de la sorte ? Comment se sentait-il à chaque moment du jeu ? Puis débattre sur les arguments et les émotions de chacun.
9. inviter les jeunes à imaginer que l'histoire est vraie (ils sont témoins d'un fait divers) et réfléchir à la réaction qu'ils veulent (et peuvent) avoir : que faire si on rencontre quelqu'un qui a subi ou va faire subir à autrui un mariage forcé avec violence ?
10. reprendre l'histoire et pour chaque personnage voir dans ce qu'il dit ou fait, ce qui tient de la modernité ou de la tradition.
11. demander aux jeunes dans quel pays, à leur avis, a lieu cette histoire ? qu'est-ce qu'une démocratie ? Que contient la charte des droits humains ? en quoi cette histoire est-elle inacceptable en démocratie ? inviter les jeunes à lister les pays qui ne respectent pas les droits humains et à réfléchir aux moyens dont on dispose en tant que citoyen pour changer les choses.
12. inviter les jeunes à écrire une histoire tout aussi dramatique mais qu'ils croient réellement vraisemblable et qui pourrait se dérouler dans son quartier.
13. inviter les jeunes à imaginer tous les conjoints que leurs propres parents refuseraient catégoriquement : penser aux différences de nationalité, religion, niveau social, même sexe...
14. inviter les jeunes à interroger des officiers d'état civil auprès desquels, après avoir bien défini la notion de mariage forcé, on demande, à leur avis, que représentent-ils en importance (proportion sur 10 ou 100) ? Quels autres problèmes constatent-ils autour du mariage ?
15. id avec la police : que représente les crimes d'honneur (proportion sur 10 ou 100) ? Combien de crimes d'honneur sont-ils liés à un mariage forcé ? Quels sont les autres crimes les plus importants ?
16. id avec des avocats et /ou des juges.

POUR EN SAVOIR PLUS

FILMS

- «Femmes aux yeux ouverts» d'Anne-Laure FOLLY
- «Vive la mariée ! et la libération du Kurdistan !» de Hiner SALEEM
- «Noces de papiers» de Jean-Claude DEFOSSE
- «Fatou la malienne» de Daniel VIGNE
- «Un homme d'honneur» de Jean-Claude CADSI
- «Fire» de Deepa MEHTA
- «Gegen die wand» de Fatih AKIM
- «AE fond kiss» de Ken LOACH

LIVRES

- «Brûlée vive» de Souad
- «Répudiation» de Sérénade CHAFIK
- «Nuit d'encre pour Farah» de Malika Madi